

LES FEMMES FORTES

Deux Montréalaises se préparent à disputer le titre de champion de Mme Charmion, de Paris

Un tournoi aura lieu à cet effet entre Mlle Flossie Lablanche et Mme Cloutier au Parc Sohmer le 16 courant

Montréal, qui a vu, les printemps d'été, le fameux tournoi athlétique Cyr-Roualdi, sera prochainement le théâtre d'un autre concours de tours de force non moins intéressants. Après de fortes difficultés, un match a enfin été conclu entre Mme H. Cloutier, et Mlle Flossie Lablanche, qui se prétendent les deux femmes les plus fortes du monde, mais qui ne paraissent pas avoir entendu parler de Charmion, la célèbre femme forte française, qui a émévillé tout New-York, l'an dernier. La rencontre aura lieu le 16 courant, au Parc Sohmer, et l'enjeu sera un pari de \$200. Toutes les recettes vont en outre au vainqueur. Les deux femmes ne sont pas des inconnues ici, car Mlle Lablanche exécute chaque soir, depuis assez longtemps des tours de force au Jubilee Theatre, et Mme Cloutier, la célèbre femme forte française, qui a émévillé tout New-York, l'an dernier. La rencontre aura lieu le 16 courant, au Parc Sohmer, et l'enjeu sera un pari de \$200. Toutes les recettes vont en outre au vainqueur.

Le 20 novembre 1897, Mme Cloutier déposa un montant de \$100 pour se rendre en France avec Louise Cyr, qui voyageait aux États-Unis. Mme Cloutier voulait concourir avec le champion du monde pour remporter des chevaux et les deux poids de terre. Le montant de Mme Cloutier ne fut jamais converti. En juin 1898, Mme Cloutier triompha de P. Breton, à Dalford Mine. La femme forte parvint ensuite le Canada et, à Sherbrooke, l'emporta sur Couture et Dazig, au Rink Opera House.

Lors de l'exposition à Trois-Rivières, un nommé Masse, pesant 280 livres, et considéré comme l'homme le plus fort du District, fut vaincu par la femme forte.

La semaine dernière encore, Bessette, de Farnham devait proclamer Mme Cloutier son vainqueur.

N. elle triompha dans son prochain concours avec Mlle Lablanche. Mme Cloutier ira passer quelque temps chez ses parents, à Ste Anne de la Pocatière, qu'elle est fière de proclamer comme sa patrie natale. M. et Mme Cloutier s'embarqueront ensuite pour la France où Mme Cloutier donnera des exhibitions de tours de force pendant la grande exposition de 1900. Mme Cloutier a deux filles qui promettent d'hériter de la force de leur mère. L'une, qui est âgée de 12 ans, pèse 125 livres et lève des poids très lourds.

Mlle Flossie Lablanche, est née au Canada, d'un père canadien et d'une mère américaine. Elle parut très jeune pour les États-Unis où se passa sa jeunesse. Elle a parcouru, depuis une dizaine d'années, l'Europe et l'Amérique, et remporté son égal. Dans un tournoi athlétique pour les femmes fortes, qui eut lieu le 16 août 1898, à Boston, Mlle Lablanche triompha des femmes fortes enlevant : Franklin Yocum, Ada Samsom, Nina Delmar, Victoria et Zulma. Le 29 août, de la même année, elle prit part à un concours de tiz de war qui eut lieu à Boston, entre une équipe américaine et une équipe anglaise. Mlle Lablanche, qui occupait la position d'arrière, fit triompher l'équipe américaine.

Au mois de février 1892, Mlle Lablanche, au lendemain de son arrivée à Montréal, après un rude voyage de 15 jours, battit la fameuse Victoria, au Concordia Theatre. Elle parcourut ensuite les principales villes d'Europe : Vienne, Dresde, Leipzig, Florence, Rome, Naples, Hambourg, Londres, Glasgow, Paris, et toutes les grandes villes d'Amérique. Elle a gagné un centenaire offert par Richard K. Fox, propriétaire de la "Police Gazette".

tentative de répéter les tours de Mme Cloutier.

Le 20 novembre 1897, Mme Cloutier déposa un montant de \$100 pour se rendre en France avec Louise Cyr, qui voyageait aux États-Unis. Mme Cloutier voulait concourir avec le champion du monde pour remporter des chevaux et les deux poids de terre. Le montant de Mme Cloutier ne fut jamais converti. En juin 1898, Mme Cloutier triompha de P. Breton, à Dalford Mine. La femme forte parvint ensuite le Canada et, à Sherbrooke, l'emporta sur Couture et Dazig, au Rink Opera House.

Lors de l'exposition à Trois-Rivières, un nommé Masse, pesant 280 livres, et considéré comme l'homme le plus fort du District, fut vaincu par la femme forte.

La semaine dernière encore, Bessette, de Farnham devait proclamer Mme Cloutier son vainqueur.

N. elle triompha dans son prochain concours avec Mlle Lablanche. Mme Cloutier ira passer quelque temps chez ses parents, à Ste Anne de la Pocatière, qu'elle est fière de proclamer comme sa patrie natale. M. et Mme Cloutier s'embarqueront ensuite pour la France où Mme Cloutier donnera des exhibitions de tours de force pendant la grande exposition de 1900. Mme Cloutier a deux filles qui promettent d'hériter de la force de leur mère. L'une, qui est âgée de 12 ans, pèse 125 livres et lève des poids très lourds.

Mlle Flossie Lablanche, est née au Canada, d'un père canadien et d'une mère américaine. Elle parut très jeune pour les États-Unis où se passa sa jeunesse. Elle a parcouru, depuis une dizaine d'années, l'Europe et l'Amérique, et remporté son égal. Dans un tournoi athlétique pour les femmes fortes, qui eut lieu le 16 août 1898, à Boston, Mlle Lablanche triompha des femmes fortes enlevant : Franklin Yocum, Ada Samsom, Nina Delmar, Victoria et Zulma. Le 29 août, de la même année, elle prit part à un concours de tiz de war qui eut lieu à Boston, entre une équipe américaine et une équipe anglaise. Mlle Lablanche, qui occupait la position d'arrière, fit triompher l'équipe américaine.

Au mois de février 1892, Mlle Lablanche, au lendemain de son arrivée à Montréal, après un rude voyage de 15 jours, battit la fameuse Victoria, au Concordia Theatre. Elle parcourut ensuite les principales villes d'Europe : Vienne, Dresde, Leipzig, Florence, Rome, Naples, Hambourg, Londres, Glasgow, Paris, et toutes les grandes villes d'Amérique. Elle a gagné un centenaire offert par Richard K. Fox, propriétaire de la "Police Gazette".

Le concours se composera des 12 tours de force suivants, dont six ont été suggérés par l'une des femmes, et six par l'autre.

TOURS DE MME CLOUTIER

1. Lever d'une main, de terre, un poids morte.
2. Lever de terre, des deux mains, à la manière de Kennedy.
3. Lever un haltère d'une main jusqu'au genou.
4. Lever deux haltères, l'un chaque main, à la hauteur des genoux.
5. Lever sur les reins à la manière de Louis Cyr.
6. Lever à la manière de Jefferson, c'est-à-dire un poids attaché à une chaîne.

TOURS DE Mlle LABLANCHE

1. Lever avec le cou.
2. Lever deux haltères, l'un chaque main au-dessus de la tête.
3. Lever une barre à sphère des deux mains.
4. Lever un haltère au-dessus de la tête de la main droite.
5. Lever le même haltère au-dessus de la tête de la main gauche.
6. Lever avec un harnais à la façon de Kennedy.

Les arbitres pour la rencontre n'ont pas encore été choisis. Nous croyons intéressant de citer après ce programme, des chiffres donnant la force de Charmion, comparée à celle de Sandow, Levering et Godfrey. Ces chiffres ont été donnés par le système Sargent.

San-Love, God, Char-dow, ring, frey, moy, min.

Force des pous-	61	37	18	28
Force du dos	565.5	410	342	277
Force des jam-	870	665	517	423
Force de l'a-	165	165	163	129
Force du bras	383	383	476.2	264
et du menton.	383	383	476.2	264

Total en kilos. 1891.5 1690 1716.2 1121
Total en lbs. 3721 3652 3775 2496

Sandow a refusé de faire l'épreuve de la force de son dos et de ses bras sous prétexte que c'était là une affaire de pratique.

Mme Cloutier, que nous avons vue, hier soir, chez M. T. Brisson, nous a dit qu'elle allait immédiatement commencer à entraîner à St Lambert, sous la direction de son mari, M. Henri Cloutier, qui réclame le titre de champion des hommes forts des États-Unis. Quant à Mlle Lablanche, elle continuera à donner des exhibitions de tours de force au Jubilee Theatre, et quand viendra l'heure du tournoi, elle ira se mesurer avec sa rivale, Mme Cloutier est très excitée et se dit certaine de la victoire. Mlle Lablanche se contente de dire qu'elle fera tout le possible : "Si je suis battue", dit-elle, "je lui dirai quelle est meilleure que moi, et elle de sa part, n'aura rien à me dire, jamais dire que j'aurais refusé de me mesurer avec aucune autre femme. Je voyage depuis 10 ans avec un défi ouvert et je n'ai jamais été défait. Je n'ai jamais accepté de ne mesurer avec Mme Cloutier."

Voici quelques notes sur les deux femmes qui se rencontreront dans quinze jours. Mme Cloutier, née Marguerite Sirois, est née à Ste Anne de Lapointe et est fille de Prudent Sirois et petite-fille de Joseph Sirois, deux hommes d'une force plus qu'ordinaire. À l'âge de 16 ans, Marguerite Sirois se rendit à New-Haven, N. H. et à 17 ans épousa M. Henri Cloutier, un athlète d'une force très remarquable. Le couple alla s'établir à Salem, et c'est là que Mme Cloutier commença à faire l'épreuve de sa force. En 1895 M. Cloutier organisa une troupe et parcourut les États-Unis en compagnie de sa femme qui donnait des exhibitions de tours de force et avait lancé un défi ouvert à toute personne, homme ou femme d'exécuter ses tours de force. Mme Cloutier ne parut jamais sur la scène sans attirer l'attention à monter sur les planches et à essayer ses tours. Un bon nombre d'hommes et de femmes se présentèrent mais furent vaincus successivement.

Voici un abrégé des records de Mme Cloutier.

Mai—Bat Collins, de Lowell, qui avait lancé un défi à Pierre Cyr, pour un enjeu de \$700, 500 livres de cette ville présentement, à cette occasion, son entraîneur était à Mme Cloutier.

Mai—L'emporta sur Parent, à Manchester.

Juin—Un policeman du nom de Wilson, pesant 245 livres, échoua dans sa

tentative de répéter les tours de Mme Cloutier.

Le 20 novembre 1897, Mme Cloutier déposa un montant de \$100 pour se rendre en France avec Louise Cyr, qui voyageait aux États-Unis. Mme Cloutier voulait concourir avec le champion du monde pour remporter des chevaux et les deux poids de terre. Le montant de Mme Cloutier ne fut jamais converti. En juin 1898, Mme Cloutier triompha de P. Breton, à Dalford Mine. La femme forte parvint ensuite le Canada et, à Sherbrooke, l'emporta sur Couture et Dazig, au Rink Opera House.

Lors de l'exposition à Trois-Rivières, un nommé Masse, pesant 280 livres, et considéré comme l'homme le plus fort du District, fut vaincu par la femme forte.

La semaine dernière encore, Bessette, de Farnham devait proclamer Mme Cloutier son vainqueur.

N. elle triompha dans son prochain concours avec Mlle Lablanche. Mme Cloutier ira passer quelque temps chez ses parents, à Ste Anne de la Pocatière, qu'elle est fière de proclamer comme sa patrie natale. M. et Mme Cloutier s'embarqueront ensuite pour la France où Mme Cloutier donnera des exhibitions de tours de force pendant la grande exposition de 1900. Mme Cloutier a deux filles qui promettent d'hériter de la force de leur mère. L'une, qui est âgée de 12 ans, pèse 125 livres et lève des poids très lourds.

Mlle Flossie Lablanche, est née au Canada, d'un père canadien et d'une mère américaine. Elle parut très jeune pour les États-Unis où se passa sa jeunesse. Elle a parcouru, depuis une dizaine d'années, l'Europe et l'Amérique, et remporté son égal. Dans un tournoi athlétique pour les femmes fortes, qui eut lieu le 16 août 1898, à Boston, Mlle Lablanche triompha des femmes fortes enlevant : Franklin Yocum, Ada Samsom, Nina Delmar, Victoria et Zulma. Le 29 août, de la même année, elle prit part à un concours de tiz de war qui eut lieu à Boston, entre une équipe américaine et une équipe anglaise. Mlle Lablanche, qui occupait la position d'arrière, fit triompher l'équipe américaine.

Au mois de février 1892, Mlle Lablanche, au lendemain de son arrivée à Montréal, après un rude voyage de 15 jours, battit la fameuse Victoria, au Concordia Theatre. Elle parcourut ensuite les principales villes d'Europe : Vienne, Dresde, Leipzig, Florence, Rome, Naples, Hambourg, Londres, Glasgow, Paris, et toutes les grandes villes d'Amérique. Elle a gagné un centenaire offert par Richard K. Fox, propriétaire de la "Police Gazette".

Le concours se composera des 12 tours de force suivants, dont six ont été suggérés par l'une des femmes, et six par l'autre.

TOURS DE MME CLOUTIER

1. Lever d'une main, de terre, un poids morte.
2. Lever de terre, des deux mains, à la manière de Kennedy.
3. Lever un haltère d'une main jusqu'au genou.
4. Lever deux haltères, l'un chaque main, à la hauteur des genoux.
5. Lever sur les reins à la manière de Louis Cyr.
6. Lever à la manière de Jefferson, c'est-à-dire un poids attaché à une chaîne.

TOURS DE Mlle LABLANCHE

1. Lever avec le cou.
2. Lever deux haltères, l'un chaque main au-dessus de la tête.
3. Lever une barre à sphère des deux mains.
4. Lever un haltère au-dessus de la tête de la main droite.
5. Lever le même haltère au-dessus de la tête de la main gauche.
6. Lever avec un harnais à la façon de Kennedy.

Les arbitres pour la rencontre n'ont pas encore été choisis. Nous croyons intéressant de citer après ce programme, des chiffres donnant la force de Charmion, comparée à celle de Sandow, Levering et Godfrey. Ces chiffres ont été donnés par le système Sargent.

San-Love, God, Char-dow, ring, frey, moy, min.

Force des pous-	61	37	18	28
Force du dos	565.5	410	342	277
Force des jam-	870	665	517	423
Force de l'a-	165	165	163	129
Force du bras	383	383	476.2	264
et du menton.	383	383	476.2	264

Total en kilos. 1891.5 1690 1716.2 1121
Total en lbs. 3721 3652 3775 2496

Sandow a refusé de faire l'épreuve de la force de son dos et de ses bras sous prétexte que c'était là une affaire de pratique.

Mme Cloutier, que nous avons vue, hier soir, chez M. T. Brisson, nous a dit qu'elle allait immédiatement commencer à entraîner à St Lambert, sous la direction de son mari, M. Henri Cloutier, qui réclame le titre de champion des hommes forts des États-Unis. Quant à Mlle Lablanche, elle continuera à donner des exhibitions de tours de force au Jubilee Theatre, et quand viendra l'heure du tournoi, elle ira se mesurer avec sa rivale, Mme Cloutier est très excitée et se dit certaine de la victoire. Mlle Lablanche se contente de dire qu'elle fera tout le possible : "Si je suis battue", dit-elle, "je lui dirai quelle est meilleure que moi, et elle de sa part, n'aura rien à me dire, jamais dire que j'aurais refusé de me mesurer avec aucune autre femme. Je voyage depuis 10 ans avec un défi ouvert et je n'ai jamais été défait. Je n'ai jamais accepté de ne mesurer avec Mme Cloutier."

Voici quelques notes sur les deux femmes qui se rencontreront dans quinze jours. Mme Cloutier, née Marguerite Sirois, est née à Ste Anne de Lapointe et est fille de Prudent Sirois et petite-fille de Joseph Sirois, deux hommes d'une force plus qu'ordinaire. À l'âge de 16 ans, Marguerite Sirois se rendit à New-Haven, N. H. et à 17 ans épousa M. Henri Cloutier, un athlète d'une force très remarquable. Le couple alla s'établir à Salem, et c'est là que Mme Cloutier commença à faire l'épreuve de sa force. En 1895 M. Cloutier organisa une troupe et parcourut les États-Unis en compagnie de sa femme qui donnait des exhibitions de tours de force et avait lancé un défi ouvert à toute personne, homme ou femme d'exécuter ses tours de force. Mme Cloutier ne parut jamais sur la scène sans attirer l'attention à monter sur les planches et à essayer ses tours. Un bon nombre d'hommes et de femmes se présentèrent mais furent vaincus successivement.

Voici un abrégé des records de Mme Cloutier.

Mai—Bat Collins, de Lowell, qui avait lancé un défi à Pierre Cyr, pour un enjeu de \$700, 500 livres de cette ville présentement, à cette occasion, son entraîneur était à Mme Cloutier.

Mai—L'emporta sur Parent, à Manchester.

Juin—Un policeman du nom de Wilson, pesant 245 livres, échoua dans sa

tentative de répéter les tours de Mme Cloutier.

Le 20 novembre 1897, Mme Cloutier déposa un montant de \$100 pour se rendre en France avec Louise Cyr, qui voyageait aux États-Unis. Mme Cloutier voulait concourir avec le champion du monde pour remporter des chevaux et les deux poids de terre. Le montant de Mme Cloutier ne fut jamais converti. En juin 1898, Mme Cloutier triompha de P. Breton, à Dalford Mine. La femme forte parvint ensuite le Canada et, à Sherbrooke, l'emporta sur Couture et Dazig, au Rink Opera House.

Lors de l'exposition à Trois-Rivières, un nommé Masse, pesant 280 livres, et considéré comme l'homme le plus fort du District, fut vaincu par la femme forte.

La semaine dernière encore, Bessette, de Farnham devait proclamer Mme Cloutier son vainqueur.

N. elle triompha dans son prochain concours avec Mlle Lablanche. Mme Cloutier ira passer quelque temps chez ses parents, à Ste Anne de la Pocatière, qu'elle est fière de proclamer comme sa patrie natale. M. et Mme Cloutier s'embarqueront ensuite pour la France où Mme Cloutier donnera des exhibitions de tours de force pendant la grande exposition de 1900. Mme Cloutier a deux filles qui promettent d'hériter de la force de leur mère. L'une, qui est âgée de 12 ans, pèse 125 livres et lève des poids très lourds.

Mlle Flossie Lablanche, est née au Canada, d'un père canadien et d'une mère américaine. Elle parut très jeune pour les États-Unis où se passa sa jeunesse. Elle a parcouru, depuis une dizaine d'années, l'Europe et l'Amérique, et remporté son égal. Dans un tournoi athlétique pour les femmes fortes, qui eut lieu le 16 août 1898, à Boston, Mlle Lablanche triompha des femmes fortes enlevant : Franklin Yocum, Ada Samsom, Nina Delmar, Victoria et Zulma. Le 29 août, de la même année, elle prit part à un concours de tiz de war qui eut lieu à Boston, entre une équipe américaine et une équipe anglaise. Mlle Lablanche, qui occupait la position d'arrière, fit triompher l'équipe américaine.

Au mois de février 1892, Mlle Lablanche, au lendemain de son arrivée à Montréal, après un rude voyage de 15 jours, battit la fameuse Victoria, au Concordia Theatre. Elle parcourut ensuite les principales villes d'Europe : Vienne, Dresde, Leipzig, Florence, Rome, Naples, Hambourg, Londres, Glasgow, Paris, et toutes les grandes villes d'Amérique. Elle a gagné un centenaire offert par Richard K. Fox, propriétaire de la "Police Gazette".

Le concours se composera des 12 tours de force suivants, dont six ont été suggérés par l'une des femmes, et six par l'autre.

TOURS DE MME CLOUTIER

1. Lever d'une main, de terre, un poids morte.
2. Lever de terre, des deux mains, à la manière de Kennedy.
3. Lever un haltère d'une main jusqu'au genou.
4. Lever deux haltères, l'un chaque main, à la hauteur des genoux.
5. Lever sur les reins à la manière de Louis Cyr.
6. Lever à la manière de Jefferson, c'est-à-dire un poids attaché à une chaîne.

TOURS DE Mlle LABLANCHE

1. Lever avec le cou.
2. Lever deux haltères, l'un chaque main au-dessus de la tête.
3. Lever une barre à sphère des deux mains.
4. Lever un haltère au-dessus de la tête de la main droite.
5. Lever le même haltère au-dessus de la tête de la main gauche.
6. Lever avec un harnais à la façon de Kennedy.

Les arbitres pour la rencontre n'ont pas encore été choisis. Nous croyons intéressant de citer après ce programme, des chiffres donnant la force de Charmion, comparée à celle de Sandow, Levering et Godfrey. Ces chiffres ont été donnés par le système Sargent.

San-Love, God, Char-dow, ring, frey, moy, min.

Force des pous-	61	37	18	28
Force du dos	565.5	410	342	277
Force des jam-	870	665	517	423
Force de l'a-	165	165	163	129
Force du bras	383	383	476.2	264
et du menton.	383	383	476.2	264

Total en kilos. 1891.5 1690 1716.2 1121
Total en lbs. 3721 3652 3775 2496

Sandow a refusé de faire l'épreuve de la force de son dos et de ses bras sous prétexte que c'était là une affaire de pratique.

Mme Cloutier, que nous avons vue, hier soir, chez M. T. Brisson, nous a dit qu'elle allait immédiatement commencer à entraîner à St Lambert, sous la direction de son mari, M. Henri Cloutier, qui réclame le titre de champion des hommes forts des États-Unis. Quant à Mlle Lablanche, elle continuera à donner des exhibitions de tours de force au Jubilee Theatre, et quand viendra l'heure du tournoi, elle ira se mesurer avec sa rivale, Mme Cloutier est très excitée et se dit certaine de la victoire. Mlle Lablanche se contente de dire qu'elle fera tout le possible : "Si je suis battue", dit-elle, "je lui dirai quelle est meilleure que moi, et elle de sa part, n'aura rien à me dire, jamais dire que j'aurais refusé de me mesurer avec aucune autre femme. Je voyage depuis 10 ans avec un défi ouvert et je n'ai jamais été défait. Je n'ai jamais accepté de ne mesurer avec Mme Cloutier."

Voici quelques notes sur les deux femmes qui se rencontreront dans quinze jours. Mme Cloutier, née Marguerite Sirois, est née à Ste Anne de Lapointe et est fille de Prudent Sirois et petite-fille de Joseph Sirois, deux hommes d'une force plus qu'ordinaire. À l'âge de 16 ans, Marguerite Sirois se rendit à New-Haven, N. H. et à 17 ans épousa M. Henri Cloutier, un athlète d'une force très remarquable. Le couple alla s'établir à Salem, et c'est là que Mme Cloutier commença à faire l'épreuve de sa force. En 1895 M. Cloutier organisa une troupe et parcourut les États-Unis en compagnie de sa femme qui donnait des exhibitions de tours de force et avait lancé un défi ouvert à toute personne, homme ou femme d'exécuter ses tours de force. Mme Cloutier ne parut jamais sur la scène sans attirer l'attention à monter sur les planches et à essayer ses tours. Un bon nombre d'hommes et de femmes se présentèrent mais furent vaincus successivement.

Voici un abrégé des records de Mme Cloutier.

Mai—Bat Collins, de Lowell, qui avait lancé un défi à Pierre Cyr, pour un enjeu de \$700, 500 livres de cette ville présentement, à cette occasion, son entraîneur était à Mme Cloutier.

Mai—L'emporta sur Parent, à Manchester.

Juin—Un policeman du nom de Wilson, pesant 245 livres, échoua dans sa

tentative de répéter les tours de Mme Cloutier.

Le 20 novembre 1897, Mme Cloutier déposa un montant de \$100 pour se rendre en France avec Louise Cyr, qui voyageait aux États-Unis. Mme Cloutier voulait concourir avec le champion du monde pour remporter des chevaux et les deux poids de terre. Le montant de Mme Cloutier ne fut jamais converti. En juin 1898, Mme Cloutier triompha de P. Breton, à Dalford Mine. La femme forte parvint ensuite le Canada et, à Sherbrooke, l'emporta sur Couture et Dazig, au Rink Opera House.

Lors de l'exposition à Trois-Rivières, un nommé Masse, pesant 280 livres, et considéré comme l'homme le plus fort du District, fut vaincu par la femme forte.

La semaine dernière encore, Bessette, de Farnham devait proclamer Mme Cloutier son vainqueur.

N. elle triompha dans son prochain concours avec Mlle Lablanche. Mme Cloutier ira passer quelque temps chez ses parents, à Ste Anne de la Pocatière, qu'elle est fière de proclamer comme sa patrie natale. M. et Mme Cloutier s'embarqueront ensuite pour la France où Mme Cloutier donnera des exhibitions de tours de force pendant la grande exposition de 1900. Mme Cloutier a deux filles qui promettent d'hériter de la force de leur mère. L'une, qui est âgée de 12 ans, pèse 125 livres et lève des poids très lourds.

Mlle Flossie Lablanche, est née au Canada, d'un père canadien et d'une mère américaine. Elle parut très jeune pour les États-Unis où se passa sa jeunesse. Elle a parcouru, depuis une dizaine d'années, l'Europe et l'Amérique, et remporté son égal. Dans un tournoi athlétique pour les femmes fortes, qui eut lieu le 16 août 1898, à Boston, Mlle Lablanche triompha des femmes fortes enlevant : Franklin Yocum, Ada Samsom, Nina Delmar, Victoria et Zulma. Le 29 août, de la même année, elle prit part à un concours de tiz de war qui eut lieu à Boston, entre une équipe américaine et une équipe anglaise. Mlle Lablanche, qui occupait la position d'arrière, fit triompher l'équipe américaine.

Au mois de février 1892, Mlle Lablanche, au lendemain de son arrivée à Montréal, après un rude voyage de 15 jours, battit la fameuse Victoria, au Concordia Theatre. Elle parcourut ensuite les principales villes d'Europe : Vienne, Dresde, Leipzig, Florence, Rome, Naples, Hambourg, Londres, Glasgow, Paris, et toutes les grandes villes d'Amérique. Elle a gagné un centenaire offert par Richard K. Fox, propriétaire de la "Police Gazette".

Le concours se composera des 12 tours de force suivants, dont six ont été suggérés par l'une des femmes, et six par l'autre.

TOURS DE MME CLOUTIER

1. Lever d'une main, de terre, un poids morte.
2. Lever de terre, des deux mains, à la manière de Kennedy.
3. Lever un haltère d'une main jusqu'au genou.
4. Lever deux haltères, l'un chaque main, à la hauteur des genoux.
5. Lever sur les reins à la manière de Louis Cyr.
6. Lever à la manière de Jefferson, c'est-à-dire un poids attaché à une chaîne.

TOURS DE Mlle LABLANCHE

1. Lever avec le cou.
2. Lever deux haltères, l'un chaque main au-dessus de la tête.
3. Lever une barre à sphère des deux mains.
4. Lever un haltère au-dessus de la tête de la main droite.
5. Lever le même haltère au-dessus de la tête de la main gauche.
6. Lever avec un harnais à la façon de Kennedy.

Les arbitres pour la rencontre n'ont pas encore été choisis. Nous croyons intéressant de citer après ce programme, des chiffres donnant la force de Charmion, comparée à celle de Sandow, Levering et Godfrey. Ces chiffres ont été donnés par le système Sargent.

San-Love, God, Char-dow, ring, frey, moy, min.

Force des pous-	61	37	18	28
Force du dos	565.5	410	342	277
Force des jam-	870	665	517	423
Force de l'a-	165	165	163	129
Force du bras	383	383	476.2	264
et du menton.	383	383	476.2	264

Total en kilos. 1891.5 1690 1716.2 1121
Total en lbs. 3721 3652 3775 2496

Sandow a refusé de faire l'épreuve de la force de son dos et de ses bras sous prétexte que c'était là une affaire de pratique.

Mme Cloutier, que nous avons vue, hier soir, chez M. T. Brisson, nous a dit qu'elle allait immédiatement commencer à entraîner à St Lambert, sous la direction de son mari, M. Henri Cloutier, qui réclame le titre de champion des hommes forts des États-Unis. Quant à Mlle Lablanche, elle continuera à donner des exhibitions de tours de force au Jubilee Theatre, et quand viendra l'heure du tournoi, elle ira se mesurer avec sa rivale, Mme Cloutier est très excitée et se dit certaine de la victoire. Mlle Lablanche se contente de dire qu'elle fera tout le possible : "Si je suis battue", dit-elle, "je lui dirai quelle est meilleure que moi, et elle de sa part, n'aura rien à me dire, jamais dire que j'aurais refusé de me mesurer avec aucune autre femme. Je voyage depuis 10 ans avec un défi ouvert et je n'ai jamais été défait. Je n'ai jamais accepté de ne mesurer avec Mme Cloutier."

Voici quelques notes sur les deux femmes qui se rencontreront dans quinze jours. Mme Cloutier, née Marguerite Sirois, est née à Ste Anne de Lapointe et est fille de Prudent Sirois et petite-fille de Joseph Sirois, deux hommes d'une force plus qu'ordinaire. À l'âge de 16 ans, Marguerite Sirois se rendit à New-Haven, N. H. et à 17 ans épousa M. Henri Cloutier, un athlète d'une force très remarquable. Le couple alla s'établir à Salem, et c'est là que Mme Cloutier commença à faire l'épreuve de sa force. En 1895 M. Cloutier organisa une troupe et parcourut les États-Unis en compagnie de sa femme qui donnait des exhibitions de tours de force et avait lancé un défi ouvert à toute personne, homme ou femme d'exécuter ses tours de force. Mme Cloutier ne parut jamais sur la scène sans attirer l'attention à monter sur les planches et à essayer ses tours. Un bon nombre d'hommes et de femmes se présentèrent mais furent vaincus successivement.

Voici un abrégé des records de Mme Cloutier.

Mai—Bat Collins, de Lowell, qui avait lancé un défi à Pierre Cyr, pour un enjeu de \$700, 500 livres de cette ville présentement, à cette occasion, son entraîneur était à Mme Cloutier.

Mai—L'emporta sur Parent, à Manchester.

Juin—Un policeman du nom de Wilson, pesant 245 livres, échoua dans sa

tentative de répéter les tours de Mme Cloutier.

Le 20 novembre 1897, Mme Cloutier déposa un montant de \$100 pour se rendre en France avec Louise Cyr, qui voyageait aux États-Unis. Mme Cloutier voulait concourir avec le champion du monde pour remporter des chevaux et les deux poids de terre. Le montant de Mme Cloutier ne fut jamais converti. En juin 1898, Mme Cloutier triompha de P. Breton, à Dalford Mine. La femme forte parvint ensuite le Canada et, à Sherbrooke, l'emporta sur Couture et Dazig, au Rink Opera House.

Lors de l'exposition à Trois-Rivières, un nommé Masse, pesant 280 livres, et considéré comme l'homme le plus fort du District, fut vaincu par la femme forte.

La semaine dernière encore, Bessette, de Farnham devait proclamer Mme Cloutier son vainqueur.

N. elle triompha dans son prochain concours avec Mlle Lablanche. Mme Cloutier ira passer quelque temps chez ses parents, à Ste Anne de la Pocatière, qu'elle est fière de proclamer comme sa patrie natale. M. et Mme Cloutier s'embarqueront ensuite pour la France où Mme Cloutier donnera des exhibitions de tours de force pendant la grande exposition de 1900. Mme Cloutier a deux filles qui promettent d'hériter de la force de leur mère. L'une, qui est âgée de 12 ans, pèse 125 livres et lève des poids très lourds.

Mlle Flossie Lablanche, est née au Canada, d'un père canadien et d'une mère américaine. Elle parut très jeune pour les États-Unis où se passa sa jeunesse. Elle a parcouru, depuis une dizaine d'années, l'Europe et l'Amérique, et remporté son égal. Dans un tournoi athlétique pour les femmes fortes, qui eut lieu le 16 août 1898, à Boston, Mlle Lablanche triompha des femmes fortes enlevant : Franklin Yocum, Ada Samsom, Nina Delmar, Victoria et Zulma. Le 29 août, de la même année, elle prit part à un concours de tiz de war qui eut lieu à Boston, entre une équipe américaine et une équipe anglaise. Mlle Lablanche, qui occupait la position d'arrière, fit triompher l'équipe américaine.

Au mois de février 1892, Mlle Lablanche, au lendemain de son arrivée à Montréal, après un rude voyage de 15 jours, battit la fameuse Victoria, au Concordia Theatre. Elle parcourut ensuite les principales villes d'Europe : Vienne, Dresde, Leipzig, Florence, Rome, Naples, Hambourg, Londres, Glasgow, Paris, et toutes les grandes villes d'Amérique. Elle a gagné un centenaire offert par Richard K. Fox, propriétaire de la "Police Gazette".

Le concours se composera des 12 tours de force suivants, dont six ont été suggérés par l'une des femmes, et six par l'autre.

TOURS DE MME CLOUTIER

1. Lever d'une main, de terre, un poids morte.
2. Lever de terre, des deux mains, à la manière de Kennedy.
3. Lever un haltère d'une main jusqu'au genou.
4. Lever deux haltères, l'un chaque main, à la hauteur des genoux.
5. Lever sur les reins à la manière de Louis Cyr.
6. Lever à la manière de Jefferson, c'est-à-dire un poids attaché à une chaîne.

TOURS DE Mlle LABLANCHE

1. Lever avec le cou.
2. Lever deux haltères, l'un chaque main au-dessus de la tête.
3. Lever une barre à sphère des deux mains.
4. Lever un haltère au-dessus de la tête de la main droite.
5. Lever le même haltère au-dessus de la tête de la main gauche.
6. Lever avec un harnais à la façon de Kennedy.

Les arbitres pour la rencontre n'ont pas encore été choisis. Nous croyons intéressant de citer après ce programme, des chiffres donnant la force de Charmion, comparée à celle de Sandow, Levering et Godfrey. Ces chiffres ont été donnés par le système Sargent.

San-Love, God, Char-dow, ring, frey, moy, min.

Force des pous-	61	37	18	28
Force du dos	565.5	410	342	277
Force des jam-	870	665	517	423
Force de l'a-	165	165	163	129
Force du bras	383	383	476.2	264
et du menton.	383	383	476.2	264

Total en kilos. 1891.5 1690 1716.2 1121
Total en lbs. 3721 3652 3775 2496

Sandow a refusé de faire l'épreuve de la force de son dos et de ses bras sous prétexte que c'était là une affaire de pratique.

Mme Cloutier, que nous avons vue, hier soir, chez M. T. Brisson, nous a dit qu'elle allait immédiatement commencer à entraîner à St Lambert, sous la direction de son mari, M. Henri Cloutier, qui réclame le titre de champion des hommes forts des États-Unis. Quant à Mlle Lablanche, elle continuera à donner des exhibitions de tours de force au Jubilee Theatre, et quand viendra l'heure du tournoi, elle ira se mesurer avec sa rivale, Mme Cloutier est très excitée et se dit certaine de la victoire. Mlle Lablanche se contente de dire qu'elle fera tout le possible : "Si je suis battue", dit-elle, "je lui dirai quelle est meilleure que moi, et elle de sa part, n'aura rien à me dire, jamais dire que j'aurais refusé de me mesurer avec aucune autre femme. Je voyage depuis 10 ans avec un défi ouvert et je n'ai jamais été défait. Je n'ai jamais accepté de ne mesurer avec Mme Cloutier."

Voici quelques notes sur les deux femmes qui se rencontreront dans quinze jours. Mme Cloutier, née Marguerite Sirois, est née à Ste Anne de Lapointe et est fille de Prudent Sirois et petite-fille de Joseph Sirois, deux hommes d'une force plus qu'ordinaire. À l'âge de 16 ans, Marguerite Sirois se rendit à New-Haven, N. H. et à 17 ans épousa M. Henri Cloutier, un athlète d'une force très remarquable. Le couple alla s'établir à Salem, et c'est là que Mme Cloutier commença à faire l'épreuve de sa force. En 1895 M. Cloutier organisa une troupe et parcourut les États-Unis en compagnie de sa femme qui donnait des exhibitions de tours de force et avait lancé un défi ouvert à toute personne, homme ou femme d'exé

LA PRESSE

IMPRIMERIE ET PUBLICATION PAR M. BÉGIN, PROPRIÉTAIRE, 71 et 73 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

ABONNEMENTS: ÉDITION QUOTIDIENNE: \$12.00 par an, \$4.00 par trimestre, \$1.00 pour 1 mois.

LA PRESSE, 71 et 73, R. P., Montreal, Canada.

CIRCULATION DE LA PRESSE

Table showing circulation statistics for the week ending October 21, 1899. Includes daily circulation (41,802) and total circulation (428,495).

MONTREAL, 3 NOVEMBRE 1899.

LE PUBLIC AU THEATRE

La non-application des règlements édictés est responsable de la catastrophe de l'Hotel Webster et sera, tôt ou tard, responsable d'un désastre encore plus grand.

Certains de nos théâtres sont de véritables boîtes à fusilles; ils flambent en quelques minutes; ils flambent qu'on puisse faire et de forcer les propriétaires de ces lieux de réunion à suivre la loi édictée pour la protection des spectateurs.

Le règlement 107 oblige les propriétaires de théâtre et de salle publique:

1. D'adopter tous les moyens possibles pour que la foule puisse sortir promptement et sans encombre, dans le cas d'une alarme de feu ou d'une panique.

2. De faire tels arrangements intérieurs et de se munir de tels appareils pour éteindre les incendies, lesquels seront jugés nécessaires pour la sécurité de ceux qui pourraient visiter ou fréquenter ledit théâtre ou salle.

3. D'y placer au moins deux garçons, dont le devoir spécial sera (1) de prendre charge des lanternes et autres appareils à incendie dans l'édifice; (2) de voir à ce que ceux-ci soient toujours gardés et maintenus en bon état, et toujours prêts à fonctionner; et (3) d'être constamment présents durant les représentations et en position de mettre immédiatement à profit les dits appareils en toute occurrence qui pourrait survenir.

4. D'employer du dit inspecteur (de la maison), un certificat, à l'effet que le dit propriétaire s'est conformé aux exigences de cette section, à la satisfaction du dit inspecteur.

Le règlement contient d'autres sections sur le sujet; celle édictée, section 71, est la plus importante.

Comment est-elle respectée? Le public le sait. Le public sait que dans plusieurs salles, des sièges pour gagner quelques places, sont disposés de telle façon que l'écoulement des spectateurs se fait lentement, et qu'en cas de panique l'écrasement serait épouvantable.

Le public sait également comment les précautions contre le feu sont négligées dans certains salles.

Le règlement 107 est vieux—il date de 1877—mais tel qu'il est, il est utile et devrait être appliqué jusqu'au jour où il sera remplacé par un meilleur.

Dans notre opinion, les théâtres et salles publiques devraient, comme en Europe, être placés, sous la protection contre le feu, sous le contrôle de la brigade des pompiers et, toujours comme en Europe, recevoir, chaque fois qu'il y a une représentation, un certain nombre de pompiers, qui assureraient le service en cas d'incendie.

Il est à craindre que l'absence d'une telle surveillance ne cause un de ces jours une catastrophe qui mettra notre ville en deuil.

Le danger du feu est peut-être moins grand que celui qu'éprouve un parqué dans un théâtre, où, aux allées encombrées de pilants et aux couloirs bondés de "standing room", comme aux représentations Calvé, à "Her Majesty's", par exemple.

Qu'une femme se trouve mal; qu'un lion, pris la main dans une poche, se mette à enrouler au feu pour échapper à une arrestation, et voilà une salle dans laquelle le public s'écroule, se pâme, s'étouffe, faute de pouvoir sortir.

Cet encombrement est encore contraire au règlement, à ce règlement 107, dont les sections 70 et 72, disent:

7. Tous les couloirs, allées, escaliers, ou allées, dans les édifices publics, se trouvent en tout temps, libres et exempts de toutes obstructions ou obstacles.

72. Il est expressément défendu de tenir aucune chaise, banc, siège ou autre obstruction quelconque soit dans aucune allée, passage, escalier ou allée d'un théâtre ou salle publique.

Combien de propriétaires de théâtres se conforment-ils à ces sages prescriptions? Aucun.

Pourquoi le règlement n'est-il pas appliqué? Parce que fait il y a vingt-deux ans, alors qu'il n'y avait pas de théâtre ou à peu près à Montréal, son application a été confiée à l'inspecteur des bâtiments. Or, aujourd'hui, ce fonctionnaire ne peut réellement pas faire tous les soins la tournée des places d'assise pour vérifier s'il y a des pilants et des "standing room" dans les allées et les couloirs des théâtres. De là le danger constant qu'on fait courir au public.

Pourquoi ne retirerait-on pas à l'inspecteur des bâtiments cette surveillance des salles de théâtre pour la confier à la police à laquelle elle appartient réellement?

Cette surveillance, comme celle de la brigade du feu ne coûterait rien à la ville, payée qu'elle serait par les théâtres.

Cette question de l'encombrement des salles est des plus importantes pour le public qui va au théâtre.

Ce public, qui paie souvent très cher pour voir de mauvaises pièces, a le droit d'exiger qu'on lui donne au moins ce qu'on lui doit sous le rapport de confort et de la sécurité.

Or, quand il retient, ou même quand il prend un guichet, des sièges dans une salle traversée et entourée de couloirs lui doit de tenir libres ces allées et ces couloirs. Et font partie de son confort et assurent sa sécurité; le prix des places est calculé en tenant compte de cet espace partiel de la salle, et le public a le droit d'exiger que cet espace reste libre.

Ce qui s'est passé à "Her Majesty's", lors des représentations de la troupe d'opéra récemment été scandaleux. Dans la soirée des couloirs, que les spectateurs ont dû traverser pour prendre leurs sièges, des toiles ont été déchirées et, il faut le dire, des bijoux, des dentelles ont été volés.

De plus, une fois assis les spectateurs ont été réellement prisonniers et n'ont pu sortir. Le moindre incident eût causé une panique et nul ne pourrait dire, si elle avait eu lieu, ce que l'après en gain des imprévisibles aurait coûté à notre population.

On ne joue pas impunément avec de pareils dangers et le Conseil de Ville n'a déjà que trop tard, comme le prouve la catastrophe de l'Hotel Webster, à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public dans les salles de théâtre et de réunion.

Cette question est plus importante que toutes les enquêtes auxquelles nos députés consacrent un temps précieux et écrivent les affaires sérieuses de la ville, aussi ne peut-on guère espérer qu'elle sera mise promptement à l'étude.

Ce fut un spectacle bien singulier que celui de ces deux catholiques cherchant à s'entendre par des moyens légitimes et sans recourir aux armes de la violence d'un gouvernement mégalomane et faire accepter comme loi de la province un règlement qui n'est qu'un règlement de la conscience catholique.

On dirait que le suprême degré de contentement pour certains catholiques irlandais est d'entraîner leurs compatriotes dissimulés un peu partout et leurs congénitaires dans le même état d'asservissement que subissent depuis plus de quatre siècles leurs compatriotes de l'Irlande.

Il ne s'agit pas de catoliques dans le cas des Boers, tant s'en faut, mais il s'agit d'un petit peuple, d'une minorité chérie, qui lui-même est un "bonheur" et c'est M. Fitzpatrick, qui l'on charge de la tâche difficile, de diriger ce petit peuple, qui est un "bonheur" pour le Canada de mettre fin à une organisation caractérisée par des méthodes au-dessus de tout reproche, et aussi semblables à celles des voleurs.

Il est dommage d'abord que le gouvernement n'ait pas commencé par démontrer la justice de la cause de l'Angleterre contre le Transvaal, pour que le Canada se formât un jugement aussi juste que possible sur l'acte qu'il commettait en participant à la guerre de l'Angleterre.

Si notre population n'a pas été consultée à cet égard, si elle n'a pas eu le loisir de prendre part à la discussion au Parlement anglais — et elle ne l'aura jamais au sujet de la présente guerre — ni au sujet d'aucune guerre future — au moins, le gouvernement devait se faire un devoir de mettre sous les yeux du public, officiellement, tous les renseignements authentiques qu'il possède sur la situation faite au Transvaal vis-à-vis l'Angleterre par les traités antérieurs et la constitution même de cette république.

Le mot que les Canadiens puissent exiger de leur gouvernement qui les envoie en guerre, c'est qu'il leur dise, sans trop mentir, pour quel et où ils vont aller verser leur sang, pourquoi ils vont aller à payer, en fin de compte, une grosse note dont ils n'auraient bien pu être dispensés.

M. Fitzpatrick, cependant, si bien la faiblesse de sa position qu'il s'écrit: "Il n'est plus temps de faire de la constitution légale. On a ordonné l'appel aux armes, le soldat est armé, le canon est tiré, il est trop tard pour battre d'abord, ensuite on verra dire, Canadiens, si vous deviez aller vous battre, et pourquoi!"

La guerre, sans raison suffisante, la guerre de conquête, est une chose qui s'est justifiée de tout temps par les raisons les plus injustes et les moins raisonnables.

L'Angleterre avait dit ce qu'elle dit maintenant, en tous lieux, en tous moments, parmi les cercles les plus recherchés, que la guerre du Transvaal était nécessaire pour établir incontestablement le régime de l'Angleterre sur l'Afrique australe depuis le Cap jusqu'au fleuve Zambèze, c'est-à-dire vrai, sincère et courageux; la raison d'Etat est la raison suprême des rois et des ministres; c'est la raison d'Etat qui a fait de l'Angleterre, en agissant de la sorte, se fut trouvée en excellente compagnie, en ce siècle où l'on prétend avoir introduit un droit international nouveau et fondé sur la justice.

Il n'en est rien pourtant, et les guerres faites, de nos jours, au nom de l'unité italienne, de l'honnêteté allemande, de la doctrine Monroe appliquée à l'Espagne, ou d'autres principes, sont des guerres entreprises par Louis XIV et par Napoléon Ier, contre lesquelles pourtant, se sont tant écrites les doctrines et les principes de la Grande-Bretagne et de l'ancien régime de France.

Si quelques-uns, la conscience des rois ou des ministres belliqueux éprouvait un haussement de cœur devant certains principes, il s'en trouverait toujours, sous la main, des légistes habiles, prêts, pour découvrir un point de droit inconnu, une brèche de loi oubliée, et donner ainsi raison au roi, au ministre; pour justifier la guerre, souvent jusqu'à faire une guerre où Dieu apparaît à se battre tous les bons sujets du royaume.

Louis XIV, un jour, convoita la Belgique que l'Espagne possédait depuis un siècle. Avant de s'en emparer, il fit un écrivain contemporain, "FALLAIT AVOIR LE DROIT DE LA PRIEN-DRIE". Si Louvois eût vu de ces "jours", il eût dit quelque principe "moderne", il eût prétendu que la Belgique devait appartenir au Roi de France, parce qu'elle est habitée par "la même race que la France et parce qu'elle parle la langue française".

En 1686, une telle théorie n'aurait "eu" dans l'esprit de personne, etc., "etc."; mais il y avait, dans ce temps-là, un autre principe universellement admis, en vertu duquel les royaumes "ou les provinces appartenant aux autres", venaient par droit de succession. Il s'agissait donc de prouver que la Belgique était l'héritage de Louis XIV, "etc.", etc.

"Aussitôt, un juriste anonyme, sous l'inspiration et aux gages de Louvois,

plus ses exigences de leur développement. Et en conséquence, la politique de M. Hanilton sera désormais de faire admettre le Nord-Ouest dans la Confédération.

Le roi, sur la foi du juriste, révoqua la Belgique. Quel de plus juste? "N'était-il pas dans son droit? Pourquoi lui objecter qu'il mettait la main sur le bien d'autrui. Ce n'était pas un "vol", un vol, un vol, c'était un "vol" de la justice, à bien et secondé "nos armes".

Le juriste gagé avait justifié la guerre et la force brutale victorieuse invoquait la justice de Dieu!

Il déclara, par un jugement encore, "qu'il attaquerait la Hollande et qu'il n'avait le droit". A CAUSE DE L'INGRATITUDE ET DE LA VAGUE HOLLANDAISE.

Quel rapprochement ne pourrions-nous pas établir entre la guerre actuelle et cette guerre de la vieille Hollande! Que n'introduisant dans la cause, ou plutôt dans les prétextes de ces deux guerres.

Les journalistes et les juristes anglais, aux gages de M. Chamberlain, se sont efforcés de faire passer les arguments sophistiques décolorés des statuts et des traités, de justifier la guerre, quand au fond, tout le monde sait que la question des mines a soulevé les Hollandais et que M. Chamberlain, tout en soignant ses affaires, profitait de cette agitation pour pousser à la réalisation de son rêve, qui est celui de l'Angleterre, et de l'Angleterre, c'est la domination de l'Angleterre.

Ce plan est digne d'un homme d'Etat subtil et sans scrupule comme fut Louvois.

Louvois, dans le temps, combla de gloire et de puissance la France, mais il déterminait le commencement de sa ruine coloniale en épuisant le trésor et en introduisant la misère publique partout, dans le commerce, l'industrie et la culture des terres.

La pénurie du trésor fit perdre à la France l'empire colonial passé à l'Angleterre, et ce qui se voit, et la misère publique, marchant à côté de la philosophie, engendra la révolution, mal intérieur dont la France n'est pas encore guérie.

Voilà ce qu'ont fait les ministres gâtés par l'ambition et appuyés des juristes prêts à pallier toutes leurs fautes.

Puisse Chamberlain ne pas être, le Louvois de l'Angleterre, et les tristes apologistes de la guerre du Transvaal ne pas déchaîner sur l'Angleterre les maux que les juristes gâtés attirèrent à la France, il y a dix ans de cela, et qui sont loin d'être éteints.

Nous avons lu et relu l'étude de M. Fitzpatrick, intitulée "La question du jour". Nous avons lu les deux versions, et nous les avons comparées, et nous sommes arrivés à la conclusion que M. Fitzpatrick ne dit pas la même chose en anglais qu'en français. Nous venons de le constater ici, d'une façon flagrante.

M. Fitzpatrick traite de voleurs ou de parols à des voleurs "robber like" les Boers et leur organisation. En français, il se contente de les traiter de "bande paupérisée", d'illétrés, et d'idiotes, peu au fait des idées modernes.

M. Fitzpatrick français est évidemment plus indulgent que le Fitzpatrick anglais; accordez de grand cœur ce succès à l'écrivain qui accorde de compléments les Canadiens-français tout en oubliant que dans les défauts prêtés aux Boers, par lui, M. Fitzpatrick, et par les "juristes", à la suite de M. Fitzpatrick français, les Boers ont avec force renfort d'opérations grossières et injurieuses aux Canadiens-français.

Et nous aussi, nous avons été déçus de l'anglais "à Canada", par ceux qui veulent nous entraîner dans le gouffre de l'impérialisme.

Nous aussi, Canadiens-français, nous avons été déclarés ignorants, illettrés, routiniers, de race inférieure et dégradée.

Et vous, donc, Irlandais d'Irlande, que votre nuisance n'êtes-vous pas aux yeux de vos dominateurs anglais? Vous êtes, en France, d'illétrés, d'idiotes, de race inférieure, remuante, traître, jalouse, menteuse, quelle nation incontrôlable n'êtes-vous pas dans l'esprit de vos séduisants persécuteurs? L'ont-ils oublié, quand ils ont fait de vous attaché à votre foi, à vos traditions, à vos mœurs domestiques? Vous aussi, êtes-vous pas au fait des idées modernes, mais vous aimez votre religion, vous êtes attachés à vos institutions antiques de votre pays. N'est-ce pas suffisant pour que l'on vous écrase et que peut dire à cela M. Fitzpatrick?

M. Fitzpatrick, s'il faut démolir tout ce qui passe pour nuisance publique aux yeux de ministres ambitieux et conquérants, vous avez admette qu'on a bien fait de massacrer en masse les Irlandais, de leur enlever leur liberté politique qu'on ferait bien de traiter de la même façon les Canadiens-français qui jouissent de leur autonomie sous les lois de l'Angleterre, Irlandais, catholique, solliciteur général du Canada, vous avez bien agi en spoliant les catholiques du Manitoba de leur terre, de leur droit de propriété, et en leur imposant un gouvernement contestable de faire enseigner leurs enfants d'après les méthodes prescrites par l'autorité de l'Eglise catholique!

A suivre sur la cinquième page

REPOSE

A PHON. CHS. FITZPATRICK, Solliciteur général du Canada.

De "Monde Canadien"

M. le solliciteur-général du Canada, l'honorable Chs. Fitzpatrick, semble avoir été déçu par le gouvernement pour démontrer, par l'argument moral, la justice de la cause de l'Angleterre contre le Transvaal, et de l'Angleterre, c'est la domination de l'Angleterre.

M. Fitzpatrick n'est pas le premier venu et on lui confie volontiers les causes douteuses que de moins habiles et de moins timorés pourraient difficilement mener à bonne fin.

Quand la minorité de Manitoba fut définitivement livrée à la merci de Sir John A. Macdonald, c'est M. Fitzpatrick qui l'on chargea de porter cette nouvelle à Rome, en passant par Londres.

A Londres, se trouvait M. Charles Russell, avocat irlandais et catholique fort distingué, lui aussi.

De ces deux beaux avocats, irlandais, catholiques, entrepreneurs, après s'être réunis à Londres, ils ont obtenu des certificats d'orthodoxie, de démontrer au Vatican, la sagesse de Laurier, son dévouement au Saint-Siège, les beautés, au point de vue religieux, de l'athéisme, de l'arrangement Greenway.

L'arrangement, d'après ces deux juristes consommés, était tel que le "remédial ordre" accepté par Mr. Laurier; il était conforme à la Constitution et un jugement du Conseil Privé.

Quels beaux avocats s'étaient donnés le gouvernement d'entraîner et commençaient à minorité catholique allait être bien servie!

Ce fut un spectacle bien singulier que celui de ces deux catholiques cherchant à s'entendre par des moyens légitimes et sans recourir aux armes de la violence d'un gouvernement mégalomane et faire accepter comme loi de la province un règlement qui n'est qu'un règlement de la conscience catholique.

On dirait que le suprême degré de contentement pour certains catholiques irlandais est d'entraîner leurs compatriotes dissimulés un peu partout et leurs congénitaires dans le même état d'asservissement que subissent depuis plus de quatre siècles leurs compatriotes de l'Irlande.

Il ne s'agit pas de catoliques dans le cas des Boers, tant s'en faut, mais il s'agit d'un petit peuple, d'une minorité chérie, qui lui-même est un "bonheur" et c'est M. Fitzpatrick, qui l'on charge de la tâche difficile, de diriger ce petit peuple, qui est un "bonheur" pour le Canada de mettre fin à une organisation caractérisée par des méthodes au-dessus de tout reproche, et aussi semblables à celles des voleurs.

Il est dommage d'abord que le gouvernement n'ait pas commencé par démontrer la justice de la cause de l'Angleterre contre le Transvaal, pour que le Canada se formât un jugement aussi juste que possible sur l'acte qu'il commettait en participant à la guerre de l'Angleterre.

Si notre population n'a pas été consultée à cet égard, si elle n'a pas eu le loisir de prendre part à la discussion au Parlement anglais — et elle ne l'aura jamais au sujet de la présente guerre — ni au sujet d'aucune guerre future — au moins, le gouvernement devait se faire un devoir de mettre sous les yeux du public, officiellement, tous les renseignements authentiques qu'il possède sur la situation faite au Transvaal vis-à-vis l'Angleterre par les traités antérieurs et la constitution même de cette république.

Le mot que les Canadiens puissent exiger de leur gouvernement qui les envoie en guerre, c'est qu'il leur dise, sans trop mentir, pour quel et où ils vont aller verser leur sang, pourquoi ils vont aller à payer, en fin de compte, une grosse note dont ils n'auraient bien pu être dispensés.

M. Fitzpatrick, cependant, si bien la faiblesse de sa position qu'il s'écrit: "Il n'est plus temps de faire de la constitution légale. On a ordonné l'appel aux armes, le soldat est armé, le canon est tiré, il est trop tard pour battre d'abord, ensuite on verra dire, Canadiens, si vous deviez aller vous battre, et pourquoi!"

La guerre, sans raison suffisante, la guerre de conquête, est une chose qui s'est justifiée de tout temps par les raisons les plus injustes et les moins raisonnables.

L'Angleterre avait dit ce qu'elle dit maintenant, en tous lieux, en tous moments, parmi les cercles les plus recherchés, que la guerre du Transvaal était nécessaire pour établir incontestablement le régime de l'Angleterre sur l'Afrique australe depuis le Cap jusqu'au fleuve Zambèze, c'est-à-dire vrai, sincère et courageux; la raison d'Etat est la raison suprême des rois et des ministres; c'est la raison d'Etat qui a fait de l'Angleterre, en agissant de la sorte, se fut trouvée en excellente compagnie, en ce siècle où l'on prétend avoir introduit un droit international nouveau et fondé sur la justice.

Il n'en est rien pourtant, et les guerres faites, de nos jours, au nom de l'unité italienne, de l'honnêteté allemande, de la doctrine Monroe appliquée à l'Espagne, ou d'autres principes, sont des guerres entreprises par Louis XIV et par Napoléon Ier, contre lesquelles pourtant, se sont tant écrites les doctrines et les principes de la Grande-Bretagne et de l'ancien régime de France.

Si quelques-uns, la conscience des rois ou des ministres belliqueux éprouvait un haussement de cœur devant certains principes, il s'en trouverait toujours, sous la main, des légistes habiles, prêts, pour découvrir un point de droit inconnu, une brèche de loi oubliée, et donner ainsi raison au roi, au ministre; pour justifier la guerre, souvent jusqu'à faire une guerre où Dieu apparaît à se battre tous les bons sujets du royaume.

Louis XIV, un jour, convoita la Belgique que l'Espagne possédait depuis un siècle. Avant de s'en emparer, il fit un écrivain contemporain, "FALLAIT AVOIR LE DROIT DE LA PRIEN-DRIE". Si Louvois eût vu de ces "jours", il eût dit quelque principe "moderne", il eût prétendu que la Belgique devait appartenir au Roi de France, parce qu'elle est habitée par "la même race que la France et parce qu'elle parle la langue française".

En 1686, une telle théorie n'aurait "eu" dans l'esprit de personne, etc., "etc."; mais il y avait, dans ce temps-là, un autre principe universellement admis, en vertu duquel les royaumes "ou les provinces appartenant aux autres", venaient par droit de succession. Il s'agissait donc de prouver que la Belgique était l'héritage de Louis XIV, "etc.", etc.

"Aussitôt, un juriste anonyme, sous l'inspiration et aux gages de Louvois,

se mit à écrire un mémoire pour démontrer que les provinces belges appartenait légitimement à Marie-Thérèse, la Belgique, qui de plus juste? "N'était-il pas dans son droit? Pourquoi lui objecter qu'il mettait la main sur le bien d'autrui. Ce n'était pas un "vol", un vol, un vol, c'était un "vol" de la justice, à bien et secondé "nos armes".

Le juriste gagé avait justifié la guerre et la force brutale victorieuse invoquait la justice de Dieu!

Il déclara, par un jugement encore, "qu'il attaquerait la Hollande et qu'il n'avait le droit". A CAUSE DE L'INGRATITUDE ET DE LA VAGUE HOLLANDAISE.

Quel rapprochement ne pourrions-nous pas établir entre la guerre actuelle et cette guerre de la vieille Hollande! Que n'introduisant dans la cause, ou plutôt dans les prétextes de ces deux guerres.

Les journalistes et les juristes anglais, aux gages de M. Chamberlain, se sont efforcés de faire passer les arguments sophistiques décolorés des statuts et des traités, de justifier la guerre, quand au fond, tout le monde sait que la question des mines a soulevé les Hollandais et que M. Chamberlain, tout en soignant ses affaires, profitait de cette agitation pour pousser à la réalisation de son rêve, qui est celui de l'Angleterre, et de l'Angleterre, c'est la domination de l'Angleterre.

Ce plan est digne d'un homme d'Etat subtil et sans scrupule comme fut Louvois.

Louvois, dans le temps, combla de gloire et de puissance la France, mais il déterminait le commencement de sa ruine coloniale en épuisant le trésor et en introduisant la misère publique partout, dans le commerce, l'industrie et la culture des terres.

La pénurie du trésor fit perdre à la France l'empire colonial passé à l'Angleterre, et ce qui se voit, et la misère publique, marchant à côté de la philosophie, engendra la révolution, mal intérieur dont la France n'est pas encore guérie.

Voilà ce qu'ont fait les ministres gâtés par l'ambition et appuyés des juristes prêts à pallier toutes leurs fautes.

Puisse Chamberlain ne pas être, le Louvois de l'Angleterre, et les tristes apologistes de la guerre du Transvaal ne pas déchaîner sur l'Angleterre les maux que les juristes gâtés attirèrent à la France, il y a dix ans de cela, et qui sont loin d'être éteints.

Nous avons lu et relu l'étude de M. Fitzpatrick, intitulée "La question du jour". Nous avons lu les deux versions, et nous les avons comparées, et nous sommes arrivés à la conclusion que M. Fitzpatrick ne dit pas la même chose en anglais qu'en français. Nous venons de le constater ici, d'une façon flagrante.

M. Fitzpatrick traite de voleurs ou de parols à des voleurs "robber like" les Boers et leur organisation. En français, il se contente de les traiter de "bande paupérisée", d'illétrés, et d'idiotes, peu au fait des idées modernes.

M. Fitzpatrick français est évidemment plus indulgent que le Fitzpatrick anglais; accordez de grand cœur ce succès à l'écrivain qui accorde de compléments les Canadiens-français tout en oubliant que dans les défauts prêtés aux Boers, par lui, M. Fitzpatrick, et par les "juristes", à la suite de M. Fitzpatrick français, les Boers ont avec force renfort d'opérations grossières et injurieuses aux Canadiens-français.

Et nous aussi, nous avons été déçus de l'anglais "à Canada", par ceux qui veulent nous entraîner dans le gouffre de l'impérialisme.

Nous aussi, Canadiens-français, nous avons été déclarés ignorants, illettrés, routiniers, de race inférieure et dégradée.

Et vous, donc, Irlandais d'Irlande, que votre nuisance n'êtes-vous pas aux yeux de vos dominateurs anglais? Vous êtes, en France, d'illétrés, d'idiotes, de race inférieure, remuante, traître, jalouse, menteuse, quelle nation incontrôlable n'êtes-vous pas dans l'esprit de vos séduisants persécuteurs? L'ont-ils oublié, quand ils ont fait de vous attaché à votre foi, à vos traditions, à vos mœurs domestiques? Vous aussi, êtes-vous pas au fait des idées modernes, mais vous aimez votre religion, vous êtes attachés à vos institutions antiques de votre pays. N'est-ce pas suffisant pour que l'on vous écrase et que peut dire à cela M. Fitzpatrick?

M. Fitzpatrick, s'il faut démolir tout ce qui passe pour nuisance publique aux yeux de ministres ambitieux et conquérants, vous avez admette qu'on a bien fait de massacrer en masse les Irlandais, de leur enlever leur liberté politique qu'on ferait bien de traiter de la même façon les Canadiens-français qui jouissent de leur autonomie sous les lois de l'Angleterre, Irlandais, catholique, solliciteur général du Canada, vous avez bien agi en spoliant les catholiques du Manitoba de leur terre, de leur droit de propriété, et en leur imposant un gouvernement contestable de faire enseigner leurs enfants d'après les méthodes prescrites par l'autorité de l'Eglise catholique!

A suivre sur la cinquième page

La Société des Arts du Canada

La réouverture des cours gratuits de dessin et de peinture de la "Société des Arts du Canada", 1066 et 1068 rue Notre-Dame, aura lieu le 11 novembre à deux heures de l'après-midi.

Aucune demande d'admission à l'école n'est reçue, si elle n'est présentée personnellement.

LECTURES, n'oubliez pas de prendre aujourd'hui, votre reconstruit, les "Femmes Rouges" de Dr Codrington, pour les "Femmes pâles et faibles". 202-n

Un Canadien de Nashua, N. H. a failli perdre sa femme

Dans une lettre adressée à un ami, M. Prudent Boucher, demeurant à Nashua, N. H., au numéro 56 Avenue Park, dit: "Depuis un certain temps, je vois le V. H. St. Michel annoncé et recommandé par une foule de personnes éminentes, ce qui m'encouragea à en acheter pour ma femme, qui était très malade, et qui n'avait pu se relever de sa maladie. Je lui avais pourtant fait prendre bien des sortes de toniques et rien ne semblait la soulager. Il n'y a que quelques jours que le V. H. St. Michel, que j'en constata un progrès notable. C'est avec plaisir que je puis vous dire maintenant que le lois la guérison presque miraculeuse de ma femme, au V. H. St. Michel. J'ai été tellement satisfait des résultats obtenus par ce vin que j'en ai continuellement à la maison et je le recommande fortement à toutes personnes ayant besoin d'un fortifiant."

La Cie S. Carsley, Limitée

Le Plus Grand Magasin de Vêtements

Des milliers de personnes en ont fait l'essai et ont obtenu satisfaction. Ce sont les hommes pour eux-mêmes et les mères pour leurs petits garçons, qui ont rendu notre commerce de vêtements ce qu'il est aujourd'hui. Des experts étudiaient, projetaient et achetaient, mais tout dépend de votre condescendance. Les marchandises doivent s'écouler aussi vite qu'elles arrivent, et nous ne pouvons satisfaire votre demande si vous venez trop tard. C'est le plus grand magasin de vêtements de Montréal pour la seule raison que, d'année en année, des milliers et des milliers de personnes en donnant la preuve, à leur entière satisfaction.

Pardessus d'hiver pour hommes

Remarquez ces valeurs merveilleuses. Pardessus en Beaver bleu-marin, doublés en étoffe carreaux de fantaisie, et avec collet de velours, pour hommes, spécial. \$4.90

Pardessus d'hiver en drap Beaver pesant, très bien doublés et très bien finis pour hommes spécial. \$7.25

Pardessus en Cheviotte anglaise tout laine, entredoublés de fibre chamoux, des boutons fins pour hommes spécial. \$12.00

Pardessus d'hiver en très beau Beaver anglais bleu-marin, devant avec boutonnières invisibles et avec collet de velours, pour hommes spécial. \$14.00

Habilllements d'hiver pour hommes.

Habilllements en tweed de fantaisie pour hommes. \$ 5.95

Habilllements en serge cheviotte, pour homme. 11.00

Habits et vestes en beau drap vénitien pour hommes. 10.00

Habilllements et Reefers pour Petits Garçons

Reefers d'Hiver pour Petits Garçons. Reefers en Drap Nap bleu-marin, collet haut, doublés en tweed, avec boutons en cuir décorés d'une ancre, pour petits garçons, depuis. \$1.30

Habits de fantaisie, pour petits garçons, depuis. \$2.20

Habits Couverts

Habits Couverts bleu-noir, avec capuchons, doublure de fantaisie, capuchons doublés en flanelle rouge et avec nervures rouges, pour petits garçons, valeurs spéciales depuis. \$3.75

Hab

L'ELOQUENT TRIBUN

M. C. A. Cornélius reçoit une ovation chez les ouvriers du quartier St Jacques

Le traité de Washington, les œuvres du parti conservateur et l'impopularité de M. Laurier

Les ouvriers du quartier St Jacques ont fait une ovation, hier soir, à M. C. A. Cornélius, dans la salle du club ouvrier...



M. C. A. CORNELIUS, C. R., qui a fait la conférence d'hier soir au Club ouvrier conservateur de la division St Jacques.

Le traité de Washington, les œuvres du parti conservateur et l'impopularité de M. Laurier

Après la lecture des minutes, les nouveaux membres suivants furent acceptés dans le club :

Zénon Morin, Georges Charland, M. Brien, Louis Lafort, J. A. Masse, P. Latraverse, Raoul Aubertin, O. Fontaine, Simon Faucher, J. E. Archambault, Georges Normandin, C. Orens, N. S. Dupras, Pierre Tremblay, L. E. Arth, Beaudin.

Il est ensuite proposé par M. Louis T. Frigon, secondé par M. P. Augé :

Proposé par M. A. Panneton, secondé par M. P. Augé, adopté :

Proposé par M. A. Panneton, secondé par M. P. Augé, adopté :

Proposé par M. A. Panneton, secondé par M. P. Augé, adopté :

Proposé par M. A. Panneton, secondé par M. P. Augé, adopté :

Proposé par M. A. Panneton, secondé par M. P. Augé, adopté :

Proposé par M. A. Panneton, secondé par M. P. Augé, adopté :

Proposé par M. A. Panneton, secondé par M. P. Augé, adopté :

Proposé par M. A. Panneton, secondé par M. P. Augé, adopté :

Proposé par M. A. Panneton, secondé par M. P. Augé, adopté :

Proposé par M. A. Panneton, secondé par M. P. Augé, adopté :

Proposé par M. A. Panneton, secondé par M. P. Augé, adopté :

Proposé par M. A. Panneton, secondé par M. P. Augé, adopté :

Proposé par M. A. Panneton, secondé par M. P. Augé, adopté :

Proposé par M. A. Panneton, secondé par M. P. Augé, adopté :

Proposé par M. A. Panneton, secondé par M. P. Augé, adopté :

avait faite dans le nid, disait : "Te ne, maitan, c'est moi qui ai pendu tout cela..."

Cette dernière boutade fut reçue au milieu des rires et des applaudissements.

M. Téléphone St Pierre, appelé par l'assemblée, dit qu'il s'est séparé du parti libéral, parce que le parti n'est pas honnête et qu'il a falli à toutes ses promesses, particulièrement à sa politique de tarif.

"Si nous sommes pour avoir la politique de protection, alors ceux qui disent l'abolir, c'est moi qui ai pendu tout cela..."

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

Après avoir été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington.

JOHN MURPHY & CIE. LIGNES SPECIALES... POUR SAMEDI. Costumes faits par tailleurs, Nanteaux, Barges en Soie pour Samedi, Barges dans le Département de Brimborion.

JOHN MURPHY & CIE. Conditions : Argent comptant. 2343 Rue Ste Catherine, Montréal.

REPONSE

A l'Hon. Chs. Fitzpatrick, solliciteur général du Canada

Suite de la quatrième page

L'étude de M. Fitzpatrick se divise en deux parties, la partie historique et la partie légale.

"I considered by the light of Parliamentary precedent and constitution..."

"The conduct of the Canada in this affair of Transvaal, si on la considère à la lumière des précédents parlementaires..."

"Ils ont été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington."

"Ils ont été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington."

"Ils ont été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington."

"Ils ont été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington."

"Ils ont été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington."

"Ils ont été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington."

"Ils ont été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington."

"Ils ont été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington."

"Ils ont été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington."

"Ils ont été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington."

"Ils ont été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington."

"Ils ont été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington."

"Ils ont été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington."

"Ils ont été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington."

"Ils ont été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington."

"Ils ont été les paroles de M. Ruel, le président du Congrès, ouvrit à M. Laurier le débat sur le traité de Washington."

LA MAISON HAMILTON. Vente du Samedi Dans les Gants de Kid

Chaque année, à cette époque, nous avons une vente spéciale de Gants de Kid pour dames ; cette vente d'ordinaire ne dure qu'une journée, vu que les valeurs que nous offrons à cette vente sont ce qu'il y a de mieux en France.

- 55c la Paire, 79c la Paire, \$1.00 la Pr., \$1.25 la Pr. Détails sur les gants et chaussures.

Vente Spéciale de Chaussures le Samedi

Quand notre acheteur dit : "Les lignes suivantes valent la peine d'être mentionnées" vous pouvez en toute sécurité prendre sa parole, et être sûr que les valeurs offertes sont plus qu'ordinaires.

- 78c, 35c, 35c, 90c. Détails sur les chaussures et sous-vêtements.

LA MAISON HAMILTON, Rue Ste Catherine, Peel et Carré Dominion.

Jupes de Robes

Sachez-le bien, Mesdames, QU'À TROIS HEURES D'AVIS

Nous CONFECIONNONS sur COMMANDE — les JUPES DE ROBES dans tous les genres — depuis la Jupe ordinaire jusqu'à la plus élégante — depuis la JUPE la plus unie jusqu'à la JUPE carrée ou CLOCHE la plus ornementée.

Tout Assortiment est varié, En Qualités, Couleurs et Prix.

Notre COMMERCE en cette ligne se chiffre à un TRÈS FORT montant.

PAR EXEMPLE — Pour le mois de novembre — nous vous donnerons une JUPE en ÉTOFFE BROCHÉE — considérée à TRÈS BAS PRIX, à \$2.75, pour seulement \$1.49

ARCAND FRERES, 111 Rue St Laurent, Montréal.

Collerettes en Fourrure...

Quand un artiste esquisse son portrait favori, il obtient avec beaucoup de soin un cadre qui harmonisera le mieux avec la figure. De même, quand on a le goût pour s'habiller choisira la fourrure la plus convenable qui s'harmonisera avec le visage.

Electric, Seal, Plouton de Perse, Plouton gris, Chinchilla, Chat sauvage, Martre, etc.

Adopté partout

American Hat and Fur Store, 27 et 29 rue Saint-Laurent

HABITUDES DE WHISKY ET DE MORPHINE GUERIES. POGUES ST LEGER. Détails sur les traitements médicaux.

LES ANNONCES

TARIF
ELEVÉS DEMANDÉS
EMPLOI DEMANDÉ
MAISON À LOUER
TRAVAUX

PLAISSEZ VOTRE ANNONCE à la succursale la plus rapprochée de votre résidence—il n'est pas nécessaire de venir au bureau principal de "La Presse".

SUCCURSALES DE "LA PRESSE"
NOMS ET ADRESSES TELEPHONES
Pharmacie DECARY, rue St Denis, Bell E. 833

EMPLOIS DEMANDÉS
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

Votre petite annonce paraîtra le même jour si elle est reçue avant midi—et le lendemain si elle est reçue dans l'après-midi.

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

MAISON À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

MAISONS À LOUER
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

PROPRIETES À VENDRE
25 mots : 10 cents ; 1 cent par mot extra

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT?
Avez-vous quelque article de ménage, des bijoux, des vêtements, des livres de bibliothèque, etc.

Les Rognon des Employés de chemins de fer.



UNION TYPO
NOUVELLES OUVRIÈRES

Le mal de dos est spécialement sujet, et beaucoup d'entre eux portent maintenant...

L'Union Fraternelle des cordonniers... L'Assemblée des Vallières de l'Ordre des Chevaliers du Travail aura son assemblée générale...

Les Pilules de Doan pour les Rognon

Dr J. G. A. GENDREAU
22 RUE SAINT-LAURENT
Tel. Bell. Main 281

POUGUES-ST-LEGER

est le plus agréable et le plus confortable.

Voici L'Article...

POUR FINIR--On demande immédiatement 10 personnes d'expérience pour finir les articles pour le cou.

Les Echecs Des Anglais

durant la semaine, seront, nous l'espérons, bientôt suivis de brillantes victoires.

SOUSSIONS

AVIS PUBLIC
Est par les présentes donné que la demande...

Les Nouveaux Chapeaux

M. O. Normand, marchand de fouritures, vient de recevoir les dernières nouveautés en chapeaux pour Messieurs.

LA STANDARD LIGHT & POWER CO.

Argenteur et fabricant pour alimenter les moteurs électriques, gaz, etc.

CITE DE MONTREAL

AVIS PUBLIC
Est par les présentes donné que la demande...

Magasin de Vêtements Monstre

DE WORKMAN
1888 et 1890 Rue Notre-Dame

ON DEMANDE

De suite, plusieurs Commis de grande expérience et capables de prendre la direction de départements.

..A PROPOS DE BOTTES..

LE MAGASIN DE CHAUSSURES

Tout ce qu'un magasin a de plus beau et de plus attrayant, les nouveautés de saison, les articles en vogue, doivent être exposés dans la vitrine de devant, et c'est là que se constitue le véritable talent d'un chef de magasin. En effet, de la bonne ou mauvaise disposition des "réclamations" pour la vitrine, doit dépendre que des relations dépendent souvent la vente journalière.

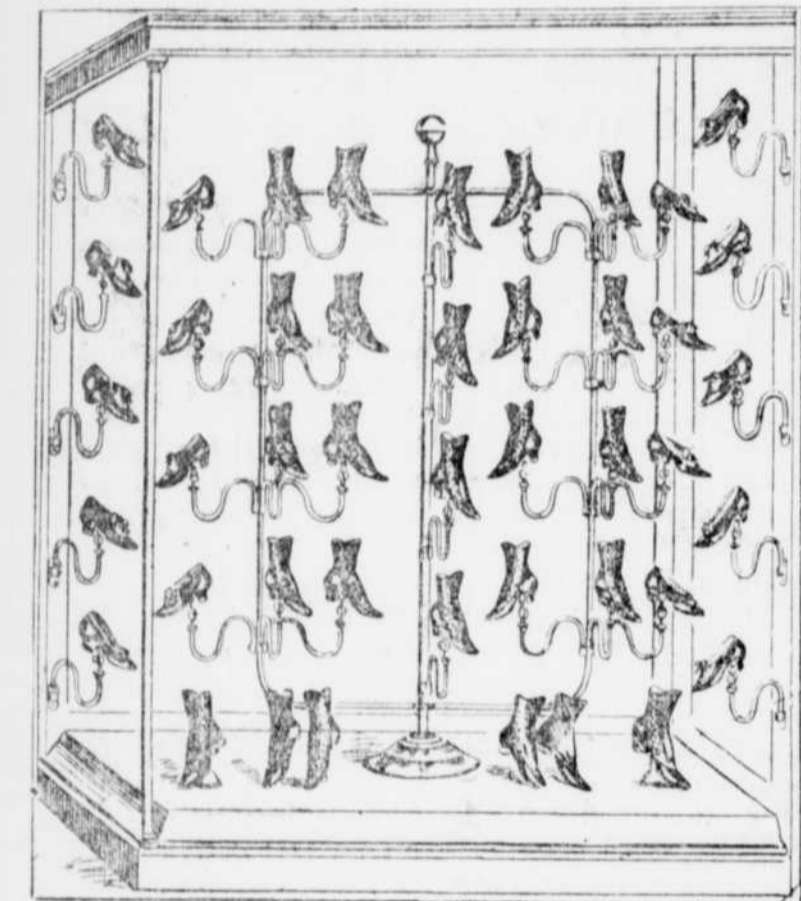
Dans les grandes villes où les buyers sont chers et les locaux étroits, il importe de bien savoir tirer parti de l'espace dont on dispose. Que faut-il aujourd'hui les magasins privés d'éclairage et de plus nombreux que jamais? Il faut bien les présenter dans une vitrine d'un ingénieux façon.

Un lieu de placer la porte d'entrée à niveau de la montre, c'est-à-dire sur le front, de pratiquer une large ouverture qui va en reculant et pénètre assez en avant dans le magasin. Au fond de cette galerie, on met une porte vitrée et de cette façon on gagne un espace très avantageux et permet d'établir deux vitrines longitudinales, ce qui est toujours pour résultat d'attirer à la vitrine et de donner plus de visibilité à une vitrine, il n'en est pas moins certain. Donc, ne négligeons pas nos compléments aux marchands pour l'empressement et le goût qu'ils apportent dans leur exposition d'automne et d'hiver.

FAITES VOS VITRINES

A peine le soleil a-t-il un peu éclairci l'air de ses rayons que déjà, un peu partout, l'on organise les "expositions". Les magasins de Montréal rivalisent d'efforts pour frapper le coup décisif qui doit influencer sur l'esprit du public. Ce n'est pas sans raison que les boutiques font ces frais d'éclairage, déjà bon nombre de magasins font leur choix dans les tas de modèles exposés à leurs regards et quand le moment sera venu, ils se rappelleront sûrement le magasin où ils ont vu leur chaussure de prédilection.

Les longues files devant les vitrines ont toujours pour résultat d'attirer à la vitrine et de donner plus de visibilité à une vitrine, il n'en est pas moins certain. Donc, ne négligeons pas nos compléments aux marchands pour l'empressement et le goût qu'ils apportent dans leur exposition d'automne et d'hiver.



En un mot, "il faut d'abord savoir attirer l'attention". Il faut absolument rompre avec la monotonie, surtout là où il existe de nombreux magasins. La peine du vainqueur revientra toujours à celui qui aura le mieux réussi à attirer les consommateurs, mais quelle est la ressource comparable à celle qui font naturellement les produits qui, au cachet, joignent la solidité et la durée? Ce sont les clients satisfaits et qui reviennent confiants, qui font la fortune, et non pas les passants dédaignés.

Inspirez-vous, sans cesse, de cette vérité: que plus vous tendrez vos prix sur les articles de valeur, plus le public vous verra. Sans doute, il y aura toujours des acheteurs avides du bon marché; mais c'est à vous, à vous dévouer les clients à vos commodes magasins, de faire comprendre à un client que le bon marché excessif n'est pas le "meilleur marché".

Mais, à côté de ces vérités fondamentales, il ne faut pas oublier que votre magasin doit être apparente et qu'avant d'installer vos marchandises, il est de première nécessité de rechercher les moyens les meilleurs pour "captiver" le passant.

Ceux qui ont l'expérience de la vente, comprennent facilement les étalages sur le trottoir. C'est offrir au passant un tas de marchandises qui ne sont pas bonnes. Vendre à titre de solide des rossignols, c'est bien; cependant, il ne faut pas se laisser emporter, employer de hors des "papiers" pour trop grossièrement des articles, car cela ne pose pas une marque établie, car cela ne pose pas une marque établie, car cela ne pose pas une marque établie.

Cette méthode, imitée des "Grands Magasins" qui perdent volontiers 300 p. c. sur les articles inférieurs, ne saurait convenir aux magasins de devant le "bon". Tout au plus leur est-il permis (dans leur intérêt) d'exhiber, dans une corbeille ou sur une table discrète, les articles défranchis dans des rayons. Mais encore, il ne faut le faire que dans la maison.

Le consommateur devient de plus en plus difficile, mais il comprend parfaitement que, devant la cherté croissante des matières, il est impossible à un détaillant de livrer du "bon" à des prix trop restreints. Vendre à des prix raisonnables des chaussures achetées dans les fabrications où la matière est bonne, c'est contenir d'un "petit bénéfice", c'est enlever un des secrets du vrai succès.

Le magasin doit être clair. L'ombre mystérieuse des débits à bas prix, a un caractère qui ne peut convenir aux magasins sérieux et avides d'un succès de bon aloi. Il ne faut pas trop spéculer sur le "vendu", car il n'est pas toujours au grand jour. Qu'on ait un côté pour les dames et un autre pour les messieurs, rien de plus logique, mais toujours en un bon lieu partant un magasin de vente, c'est un penchant qui doit répéter les vrais marchands.

Tout le monde a un bon lit en travailant, c'est de gagner le plus d'argent possible. Or, pour obtenir ce qu'on cherche, il faut employer les moyens les plus sûrs pour attirer le client. En est-il de meilleur qu'un bon étalage? Et ce n'est pas en entassant des piles de ces colonnes de chaussures absolument comme des produits passés au feu, qu'on peut réussir.

Voilà le dessin que nous publions avec cet article. Remarquez la sobriété des modèles et leur disposition artistique. C'est deux fois mille et une manière d'exposer que nous voulons faire connaître.

Inspirez-vous de ce mode de présentation.

UN DEBOUCHE POUR LES CHAUSSURES CANADIENNES

Nombre de nos marchands-détaillants de chaussures font un commerce de demi-gros et quelques-uns d'entre eux, plus nombreux qu'on ne le pense, fabriquent certaines de leurs lignes de vente.

Le détaillant, par son entêtement, est bien plus apte que le fabricant, surtout que le gros fabricant connaît les besoins d'une clientèle quelconque, même placée au loin; il est également plus apte que le producteur à établir les types convenables aux divers marchés et à les faire fabriquer aux prix convenables.

A ce titre, "La Presse" se propose de mettre sous les yeux de ses lecteurs tout renseignement qui pourra leur être utile et pourra surtout leur indiquer de quel côté les gens entrepreneurs pourront diriger leurs efforts pour étendre leurs relations et leurs affaires.

Aujourd'hui, nous publions l'extrait suivant d'une "Communication au Conseil de France à Manille" sur le commerce des chaussures:

Parmi les articles importés dans cette ville, les chaussures ont des fabrications de toutes les nations, non interrompue depuis trois ans. On a dit, pendant la première insurrection, combien les magasins vendant les articles de cette nature avaient souffert de la nécessité constante pour les troupes et pour les volontaires de renouveler les souliers, bottines et bottes, qui s'usaient rapidement avec les marches dans la ville et dans ses environs.

L'entrée des troupes américaines à Manille a donné un nouvel élan à ce genre de commerce depuis le mois de septembre 1898, à 25 à 40000 hommes soldats ou volontaires, qui ont été envoyés dans les Etats-Unis, et qui occupent la ville, ainsi que ses alentours et les îles Bisayas, ont acheté un nombre considérable de chaussures de toutes les espèces réparties entre les magasins de cette place. C'est la fabrication espagnole qui a l'emport dans cette occasion comme précédemment.

Un établissement dans lequel se trouve un assortiment de chaussures fabriquées aux îles Baléares a été fréquenté par la clientèle américaine avec une continuité qui devait vivement satisfaire le chef de cette maison. Celui-ci avait en l'échouage idée de télégraphier à Palma, d'envoyer des milliers de souliers de bottes et surtout de bottines, propres à chauffer les grands pieds des soldats des Etats-Unis, qui ont immédiatement accordé leur faveur aux produits de Majorque, en retour de l'occupation américaine, tandis que, jusqu'à présent, ce n'est la supériorité de leur qualité, du moins la commodité de leurs formes. L'opération a été excellente, et elle ne cessera pas d'être louée de donner des bénéfices à ce commerce.

Il est à observer que l'article "chaussures d'Espagne" était libre de droits avant l'occupation américaine, tandis que, aujourd'hui, il est frappé, comme tous les produits similaires de fabrication étrangère, des droits ci-après:

201. A. Bottes de tout genre de tout genre d'été, le pair, à . 0.40 piastres.
B. Souliers de tout genre, le pair, à . 0.20 piastres.
C. Pantouffles et chaussures ordinaires de tout genre, le pair, à . 0.10 piastres.
D. Bottes et souliers de tout genre

INSURE DES TALONS

Combien avez-vous de clients qui usent au dehors les talons de leurs chaussures? Demandez-leur à un marchand de chaussures.

Oh! je pourrais dire soixante-quinze pour cent, tandis que dix à peine possèdent le talon bien à plat et que tout le reste est usé.

Comment expliquerons ces différences?

—Par la disposition des genoux. Par exemple, un homme qui a les jambes engourdis porte sur la grande extrémité du talon, c'est-à-dire à la jambe intérieure en avant, usent le milieu, c'est-à-dire à la jambe légèrement repliée vers le côté intérieur.

On a essayé de tous les systèmes pour empêcher l'usure des talons; le système usuel on a fini par arriver à placer à l'arrière de la semelle une pièce d'acier, en forme de coin, sous la partie du talon qui supporte le poids du corps. Mais ce système n'est pas satisfaisant, car il est possible, mais on ne peut pas l'adopter parce qu'il risque de faire glisser, notamment sur un pavé de terre ou de marbre.

Y a-t-il des talons qui usent les talons sur tout le pourtour?

—Pas un sur mille. Vous pouvez observer, parfois, un individu ayant les jambes croisées, paraît hésiter avant de poser le pied sur le sol, comme s'il était incertain sur le point où doit s'établir le contact. En pareil cas, on constate que les talons sont usés uniformément; mais il y a très peu d'exemples de ce genre.

LES SAVETIERS CHINOIS

Un journal de New-York nous apprend pourquoi tous les savetiers chinois portent des lunettes.

On lit, dit-il, dans l'histoire chinoise, qu'un savetier qui réparait et qui avait l'honneur de réparer les chaussures vendues de "Confucius" était doté d'une épouse de l'honneur la plus française: à la suite d'un fait le quel, un jour elle lui lança du poivre rouge dans les yeux, ce qui lui fit perdre l'usage de la vue pendant un mois. Confucius ayant appris la chose, lui permit, pour récompense, qu'on ne le réprimandât pas, mais lui fit perdre son regard louché.

"Ce dévouement est un résultat très honnête pour notre savetier, car sa femme demeurant par le miracle qui venait de se produire, lui permit de vivre le reste de ses jours dans une honnête solitude."

Depuis ce temps, chaque savetier chinois de New-York à Shanghai porte des lunettes pour se mettre à l'abri des yeux louchés, et des dévoués au poivre rouge des épouses de l'épouse de Mme Xanthippe.

UNE REVOLTE DE CORDONNIERS

Le cas est fort curieux, et les journaux de l'étranger ont publié le rapport suivant.

"Au 1er décembre 1792, les cordonniers d'Erfurt, Allemagne, avaient renoncé à leur ancienne auberge, pour Lehmann, et voulaient entrer dans leur nouvelle maison, au Hauptstadt."

Un conseiller du gouvernement qui demeurait près de la nouvelle auberge et craignait le bruit qui, à cette époque, dans une telle maison, était insupportable, obtint que le conseil municipal interdît aux cordonniers de prendre possession de la nouvelle auberge.

Le conseil municipal interdit en ses temps à la fois les hommes comme une maladie contagieuse.

Même les cordonniers, d'ordinaire un petit monde calme et industrieux, représentèrent, en opérant leur déménagement, une révolte complète; car, malgré tous les décrets, les compagnons, au nombre de 400, firent des préparatifs pour prendre possession de la nouvelle auberge.

Une procession solennelle, accompagnée d'une musique et transportant les emblèmes de leur profession et leur armoiries, se fit.

La note gâtée fut donnée dans le cortège par une botte gigantesque, tellement grande qu'elle pouvait avoir appartenu jadis au géant Goliath, et dans laquelle se trouvait un compagnon qui, invisible aux spectateurs, se penchait lentement en avant.

Une grande compagnie cordonniers entourait la botte, les armes bandées, des sabres aux mains; sautait en procession, deux par deux, toute la cavalcade des cordonniers, lentement, solennellement.

En route, sur le pont Lovig, le premier maître leur remit encore un décret du conseil, par lequel il leur était ordonné, sous peine de 200 d'impôts, de se disperser immédiatement.

Cependant, ils continuèrent tranquillement leur chemin.

Arrivés à l'auberge, ils y furent reçus par une dévotion du conseil, qui leur interdit de nouveau d'en prendre possession.

Mais ils demeurèrent indomptables. Les chevaux haut frisés, peints de blanc, le premier compagnon rampa le premier pour l'ouverture de la fenêtre, enleva, monta sur une tribune et déclama, en vers rimes, les désirs de l'honorable corporation; finalement, tout sur tout furent portés; et l'on fut même à la santé du conseil municipal.

Sur ce, le premier compagnon attacha à l'auberge l'échouage de la corporation et entra en rampant par le chemin qui se trouve devant la fenêtre.

Cependant, il fut ordonné de nouveau aux compagnons cordonniers de quitter l'auberge dans les trois heures et d'enlever l'échouage de la corporation.

Dans l'après-midi, une compagnie d'infanterie impériale se présenta sur le pont, et les compagnons se montrant toujours récalcitrants, les soldats dirent de charger leur fusils.

Alois, même une compagnie de la garde-écuyer prit les armes.

Mais tous ces préparatifs n'effrayèrent pas les compagnons; ils restèrent tranquillement attachés à l'auberge.

Enfin, quelqu'un eut l'idée de crier: "Au feu!"

Assis tout le monde se dispersa, soldats et citoyens en armes quittèrent l'auberge.

L'inspecteur, auquel on remit le dossier de l'affaire, déclara en faveur des cordonniers et ceux-ci gardèrent leur maison.



Les... De Stewart Pour Hommes Spéciales A \$4.00.

Surpassent toutes les autres par leurs nombreuses ventes et la satisfaction sans égale qu'elles donnent aux personnes qui les portent. En tan et en noir—semelles doubles.

TOUS LES GENRES ET LARGEURS.

W. H. STEWART

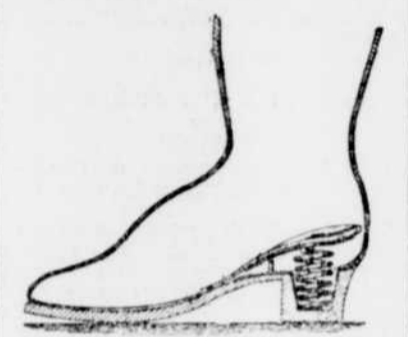
2295 rue Ste Catherine,

Deux portes à l'ouest de l'avenue du Collège McGill.

A PROPOS DES TALONS A RESSORTS

Pendant ces 25 dernières années, il s'est produit une tendance croissante parmi les inventeurs pour produire une chaussure ayant un talon élastique ou un ressort pour talon. Beaucoup de ces inventions ont rapport à l'extérieur du talon, c'est-à-dire que la surface posant sur le sol est rendue élastique et dans ce sens l'action du ressort est produite par la marche. Mais il paraît que l'idée la plus populaire à ce point de vue particulier dans la construction de la chaussure, est de placer un ressort à l'intérieur du talon.

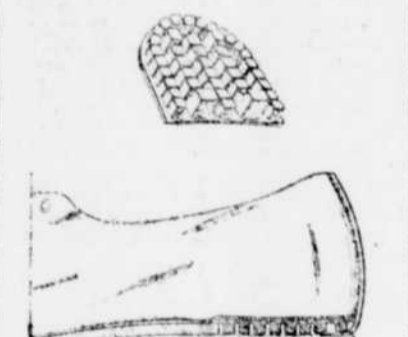
En 1870, on prit un brevet pour le ressort à talon, que l'on peut voir dans le dessin ci-dessous reproduit d'après le dessin original de l'inventeur.



Cette chaussure est supposée de construction ordinaire, ayant une plaque s'étendant de près de la jambe où elle est fixée par une rangée de boutons ou autrement en arrière de la dernière partie du talon. Le talon proprement dit est creux et une sorte de ressort à spirale est placé à l'intérieur, son extrémité supérieure venant battre le côté inférieur de la plaque. De cette manière, il est toujours possible d'enlever le ressort.

L'inventeur affirme que la partie du talon est ainsi rendue plus durable en même temps qu'elle donne de l'élasticité au marcheur.

Une autre invention dans le même ordre d'idées, mais de structure tout à fait différente, est montrée dans le dessin suivant:



Cet appareil consiste en un ressort en caoutchouc ayant une surface supérieure lisse et une série de sortes d'épingles faisant partie intégrante avec la surface inférieure, destinées à pointer sur le talon, d'une manière que l'on comprime facilement, en examinant le dessin, on peut enlever ce simple appareil lorsqu'on le désire, il permet remplir le but cherché et en même temps il est relativement bon marché.

Un autre talon muni de ressort est montré dans le dessin suivant:



Le point essentiel de cette invention est une balle creuse en caoutchouc dans le talon creux et formant un ressort à air pour rendre élastique la marche du porteur de la chaussure. Grâce à sa simplicité, cet appareil paraît devoir obtenir beaucoup de faveur parmi ceux recherchant cette sorte de chaussures.

Un soulier ou pantoufle destiné aux athlètes et possédant un ressort à ressort pour talon a été récemment breveté.

Le soulier ou pantoufle possible un ressort couvert par la semelle première habituelle. Le ressort est fait de toute matière compressible, telle que feutre, éponge, crin, etc.

Le ressort est en préférence en forme de spirale. L'inventeur dit que l'athlète s'entraînerait soit dans un gymnase, soit dans un local du même genre, saute sur le plancher de telle manière que son poids entier porte sur le talon, ce qui peut quelquefois amener des douleurs graves. Ce danger peut être entièrement évité par la pantoufle construite selon les règles précitées, car le ressort élastique flexible des talons de la pantoufle réduit au minimum le choc soudain donné au corps de la personne qui saute.

Par suite de la minime dépense nécessaire pour la production de ressort pour talon, il semble que si le sujet était clairement présenté au public, la vente dans ce sens pourrait grandement se développer.

L'un des avantages du talon à ressort est de donner au porteur plus de facilité à peser les petites et en même temps de rendre le pas du marcheur gracieux et élastique.

COLONIAL HOUSE

— SQUARE PHILIPPE —

— DEPARTEMENT DES CHAUSSURES —

Une Chaussure Forte

La Forme Moderne

En kid, avec bout en kid, Semelles fortes et pesantes cousues.



Bonté épais, grandeur d'un cinquante cent. Talon militaire, la chaussure idéale pour ceux qui ont mal aux orverts. Elle est à la fois confortable et légère dans les derniers points.

UNE CHAUSSURE ELEGANTE POUR LA RUE

Chaussures "Queen Quality"

Que nous offrons en vente à un seul prix... \$3.00 comptant

Les dames qui aiment la beauté, qui apprécient le confort et l'économie, obtiennent entière satisfaction des

Chaussures "Queen Quality"

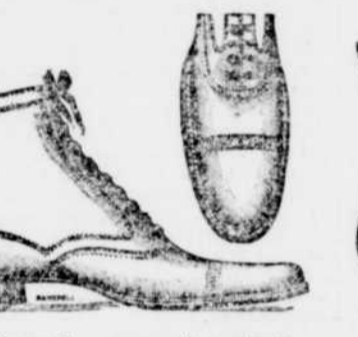
La chaussure la plus belle, la chaussure qui agit le moins et la meilleure chaussure jamais offerte en vente, toutes les formes, un seul prix \$3.00 comptant. Il y a d'autres chaussures à ce prix. La différence est dans les chaussures, et c'est ce qui a rendu les chaussures "QUEEN QUALITY" célèbres dans le monde entier.

Soleils Agents pour Montréal et ses environs

HENRY MORGAN & CO.,

Angle de la rue Ste Catherine et du square Philippe

DISSOLUTION



Dernière semaine de la grande vente de dissolution de société, aux trois magasins de chaussures de LaSalle & Fils. Il y a quelques semaines, nous annonçons dans les journaux cette vente extraordinaire. Depuis, nos ventes n'ont pas ralenti. Le peuple a profité des avantages tout particuliers que LaSalle & Fils savent donner à ceux qui veulent les encourager.

Bien que le prix du cuir monte constamment, nous tenons toujours nos prix au bas de l'échelle. Rappelez-vous que toute la marchandise est réduite de prix à nos magasins. Vous avez à choisir dans un stock de \$23,000. Faites le bien à votre prochain, en le disant même à vos ennemis.

F. X. LaSalle & Fils

1725 Ste Catherine, 355 Rachel, 1783 St Hubert.

Club Shoe Company

Avez-vous besoin de Chaussures? CHAUSSURES POUR LES TEMPS PLUVIEUX

Voyez nos Lignes spéciales

Pour petits garçons, de \$1.50 à \$3.00

Pour petites filles, de \$1.25 à \$2.00

Pour hommes, de \$3.00 à \$5.00

Un assortiment complet et choisi de Chaussures et de Gants pour dames, enfants et hommes.

Club Shoe Co.,

1334 Ste Catherine, Coin Place

2011 Ste Catherine, Ste-Victoria

2117 Ste Catherine, coin Stanley

Les Nouvelles du Magasin De Chaussures de McPherson

Sont les plus importantes nouvelles dans le journal d'aujourd'hui.

Nos chaussures se vendent rapidement. Pourquoi? Parce que quand a son juste, à l'économie et à la durabilité, elles ne peuvent être surpassées et le prix sont des plus raisonnables.

Samedi, Jour de Bargains Au Gros Magasin de Chaussures

Toutes les lignes sont vendues à réduction; de plus les chaussures spéciales suivantes seront offertes en vente.

<p>Une table couverte de pantouffles à une launère (strap) en bronze, semelles turn, faites à Vienne, valant \$3.00, pour samedi, offre extra spéciale \$1.50</p> <p>Chaussures bottonnées en kid Vici, bouts bouillonnés modérés, semelles McKay, grandeur 2 1/2 à 7 pour 1.25</p> <p>Chaussures bottonnées en dergola, "spring heel", bout en cuir patent, bonnes semelles solides, grandeur 11 à 2, pour demoiselles... 95c</p> <p>Grandeur 8 à 10, pour fillettes 80c</p> <p>Chaussures fortes de toutes grandeur pour hommes qui travaillent... \$1.25</p>	<p>Une table remplie de Chaussures noires et tan, dans presque toutes les grandeur pour hommes, va \$1.97</p> <p>lanc \$3.00, pour... \$1.00</p> <p>Chaussures lacées, en veau Cosco, bonnes semelles fortes, grandeur 1 à 5, pour petits garçons qui vont à l'école... \$1.00</p> <p>Grandeur 11 à 2, pour jeunes enfants... 80c</p> <p>Güeters, six boutons, pour dames, la sorte de 50c pour... 29c</p> <p>Pantouffles allemandes en feutre semelles en cuir, pour dames... 30c</p> <p>Voyez nos chaussures de toutes formes, pour dames et messieurs, à \$2.00, \$3.00 et \$5.00.</p> <p>Il n'y a pas de meilleures.</p>
---	--

Geo. McPherson,

2223-5 Rue Sainte-Catherine

Au-dessous du Queen's Théâtre. Commandes par la poste exécutées.

